DÉPARTEMENT DE L'ALLIER
*****
Commune de TREIGNAT

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
du 15 mai 2023
Session ordinaire

L'an deux mil vingt-trois, le lundi quinze mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de TREIGNAT se sont réunis dans la salle du Conseil, au nombre de 11, en session ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, Madame Patricia CHOUTEAU.

Date de la convocation : 10/05/2023
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers municipaux présents : 10
Étaient présents : Mme ADAMKIEWICZ Joëlle, Mme CHEMINET Charlotte (arrivée à 20h20), Mme CHOUTEAU Patricia, M. GOSTIAU Gilles, Mme GROENENDAAL-VOSSEN Felicia, M. JACQUOT Christian, M. MIGNOT Christian, M. PETIT Émile, M. RAFFINAT Pascal, M. RONDEAUX Philippe, Mme TABOURIN Dominique.
Étaient excusés :
Étaient absents :
Quorum : 6
Secrétaire de Séance : M. PETIT Émile

ORDRE DU JOUR

- Convention d'adhésion au service Médecine (CDG03)
- Convention de l'assainissement conjoint avec la Communauté de Communes
- Étang d'Herculat
- Complément de financement pour la classe découverte (CM1-CM2)
- Travaux Allée mairie/école et demande de subvention
- Dénomination des rues et numérotation des habitations
- Ressources humaines (Huis-clos)
- Questions diverses

Mme le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour des devis arrivés à la dernière minute. Accepté.
Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la précédente réunion.

Convention d'adhésion au service Médecine (CDG03)
Mme le Maire donne lecture de la convention d'adhésion au service de médecine préventive reçue le 24 avril. Elle demande l'avis du Conseil Municipal.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la convention et autorise Mme le Maire à la signer.

Convention de l'assainissement conjoint avec la Communauté de Communes
Mme le Maire donne lecture de la convention pour le fonctionnement de la station d'épuration sur le site d'Herculat. Elle demande l'avis du Conseil Municipal.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la convention et autorise Mme le Maire à la signer.

Mme CHEMINET est arrivée et prend part au débat et au vote.

Complément de financement pour la classe découverte (CM1-CM2)
Mme le Maire informe les conseillers que les enfants ont réalisé la classe découverte à Tronçais la semaine dernière. Mme GIRAULT, directrice de l'école, a transmis les derniers chiffres :
Coût du voyage : 3 592 € ; Commune de Treignat : 250 € ; SRPSAT : 500 € ; Collecte en ligne : 1 100 € ; Dons

et cagnottes : 422 €. Il manque 1 320 €. Elle demande l'avis du Conseil.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité *6 POUR + 2 ABS + 3 CONTRE (500 €)* décide de donner 660 € à la coopérative scolaire.

Nouvelles dénominations des rues et voies

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'adressage des voies de la commune, voté en séance du 5 septembre 22, a pour but de :

- faciliter l'intervention rapide des services de secours,
- faciliter la distribution les livraisons et la distribution du courrier,
- permettre l'installation de la fibre, etc.

Il est en cours d'élaboration avec un technicien de la Poste et une commission composée de Mme CHOUTEAU, M. JACQUOT, M. RAFFINAT et Mme TALON.
La première étape consiste pour le Conseil Municipal à approuver les nouvelles dénominations de voies. Celles déjà nommées n'ont pas été modifiées. Elle présente le tableau, annexé à la présente délibération.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les dénominations présentées,
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

NUMERO	NOM DU LIEU DIT OU DE LA VOIE ACTUELLE	NOUVELLE DENOMINATION	CADASTRE DEBUT DE VOIE	CADASTRE FIN DE VOIE
1	*RD147 + RD242*	ROUTE DE SAINT MARTINIEN	C0245 SE	D0388 NE
2	*RD247*	ROUTE DE SOUMANS	E0177 NORD	E0009 SE
3	*RD916 EST*	ROUTE D'HURIEL	A0411 SE	B0354 SE
4	*RD916 OUEST*	ROUTE DE BOUSSAC	A0317 SE	F0302 NO
5	*VC 2*	ROUTE DE PAULIAT	F0090 SO	F0028 SO
6	*LIEU DIT PAULIAT*	RUE DE PAULIAT	F0778 NO	F0084 SO
7	*LIEU DIT PAULIAT*	IMPASSE DE PAULIAT	F0029 SO	F0827 NO
8	*RD447*	ROUTE DE LAVAUFRANCHE	F0247 SUD	F0558 SO
9	*RD113*	ROUTE DE SAINT SAUVIER	A0116 SUD	A0437 NO
10	*RD147 SUD*	ROUTE DE NOUHANT	D0108 NO	D0243 SUD
11	*VC 1*	ROUTE DE FRONTENAT	C0487 SUD	C0836 SE
12	*VC 6*	CHEMIN DE LA BUSSIERE	D0224 NE	D0279 SUD
13	*VC 15*	CHEMIN DE LA BUSSEROLLE	D0095 NE	D0173 SO
14	*LIEU DIT LE MONCEAU*	IMPASSE DU MONCEAU	D0190 NE	D0192 SE (VIA D201)
15	*VC 11*	PLACE DU MONCEAU	D0343 SO	D0347 SE
16	*VC 4*	RUE DE LA CROIX DES JAUX	*E0581 SO*	*E0502 SE*
17	*VC 7*	RUE DE GRAND ROCHE	*E0263 NO*	*E0274 SE*
18	*LIEU DIT GRAND ROCHE*	CHEMIN DE GRAND ROCHE	E0318 SO	E0644 NO
19	*LIEU DIT LE PEU CHEVRIER*	RUE DU PUY CHEVRIER	E0514 SO	E0588 NE
20	*LIEU DIT LE PEU CHEVRIER*	IMPASSE DU PUY CHEVRIER	E0591 SO	E0640 NO
21	*VC 12*	ROUTE DU PIETCHI	F0260 SE	F0270 NO
22	*LIEU DIT LA VALADE*	IMPASSE DE LA VALADE	E0080 NE	E0077 NO
23	*LIEU DIT LA VALADE*	RUE DE LA VALADE	E0083 NO	E0049 NORD
24	*LIEU DIT LE MOULERAT*	CHEMIN DU MOULERAT	E0118 SO	E0105 NE
25	*VC 14*	ROUTE DE L'AGE	F0308 NO	F0353 SO
26	*VC 20*	CHEMIN DU TRIMOULET	F0373 NE	F0377 SO
27	*VC 16 OUEST*	CHEMIN DE LA PORTE	A0008 SE	F0019 NE
28	*VC 16 NORD*	ALLÉE DE VILLEBOUCHE	A0483 SE	A0395 NORD
29	*LIEU DIT VILLEBOUCHE*	CHEMIN DE VILLEBOUCHE	F0312 NE	F0317 NE
30	*VC 17 NORD*	ROUTE DU CORET	A0092 SUD	A0452 NE
31	*VC 25*	CHEMIN DE COURZAIS	F0108 NORD	F0336 NO
32	*RUE DE LA TUILERIE*	RUE DE LA TUILERIE (A PROLONGER)	E0165 NORD	E0247 SUD
33	*VC 9*	ROUTE DE LA VILLE AUGÉ	B0134 SO	B0066 SE
34	*LIEU DIT VILLE AUGÉ*	IMPASSE DE LA VILLE AUGÉ	B0032 NO	B0014 SE
35	*LIEU DIT VILLE AUGÉ*	CHEMIN DE LA VILLE AUGÉ	B0741 SO	B0047 NORD

NUMERO	NOM DU LIEU DIT OU DE LA VOIE ACTUELLE	NOUVELLE DENOMINATION	CADASTRE DEBUT DE VOIE	CADASTRE FIN DE VOIE
36	*LIEU DIT HERCULAT*	ROUTE DU BOIS DE SUGÈRE	A0399 SO	A0350 NO
37	*LIEU DIT HERCULAT*	RUE TRAVERSIÈRE	*A0226 NE*	*A0495 NO*
38	*VC 24*	RUE D'HERCULAT	C0153 NO	C0821 SE
39	*VC 22*	ROUTE DE L'ÉTANG D'HERCULAT	C0846 SO	C0696 SE
40	*LIEU DIT LA MAISONNETTE DU GRAND ÉTANG*	PASSAGE DE LA MAISONNETTE	B0695 SO	C0313 SE
41	*VC 23*	ROUTE DU MAS	C0307 OUEST	C0639 SE
42	*VC 8*	ROUTE DES BOUEIX	B0312 SO	B0320 SE (VIA B0215 SUD)
43	*VC 19 OUEST + VC 21*	CHEMIN DE BAUGES	B0460 NO	B0935 EST
44	*VC 19 CENTRE*	CHEMIN DE VILLAGNEUX	B0477 NO	B0792 SE
45	*VC 19 EST*	ROUTE DU MOULIN	B0495 NO	B0688 NORD
46	*VC 5*	ROUTE DES MAISONS	B0447 SE	B0405 NO
47	*LIEU DIT LES MAISONS*	IMPASSE DES MAISONS	B0806 OUEST	B0403 SE
48	*LIEU DIT LES MAISONS*	CHEMIN DES MAISONS	B0407 SUD	B417 SO
49	*LIEU DIT PRIMBEAU*	CHEMIN DE PRIMBEAU	B0408 NE	B0332 SE
50	*VC 5*	ROUTE DU GENEST	B0504 NE	B0638 SO
51	*LIEU DIT LE GENEST*	CHEMIN DU GENEST	B0629 SO	B0760 SE
52	*VC 18*	CHEMIN DE LA ROCHE DES COUPES	C0701 NO	C0521 SO
53	*VC 10 SUD*	ROUTE DE LA COUR	C0588 SE	C0450 NO
54	*VC 10 EST*	IMPASSE DE LA COUR	C0623 NO	C0719 SE
55	*VC 10 SO*	CHEMIN DE LA COUR	C0851 SUD	C0599 SE
56	*LOTISSEMENT LE VERGER*	CHEMIN DU VERGER	C0813 SO	C0815 NO
57	*LIEU DIT LES PEUX*	CHEMIN DES PEUX	C0246 OUEST	C0229 SE
58	*LIEU DIT LARBORET*	RUE DE LARBORET	E0422 NO	E0422 NE (VIA E0453)
59	*LIEU DIT LES ASTES*	CHEMIN DU CHAMP DE TIR	D0378 NE	D0377 SUD
60	*RUE DES BARRES*	MAJ RUE DES BARRES (A PROLONGER	A0299 SE	A0410 NE
61	*VC B7*	PLACE DU CHAMP DE FOIRE	F0155 NO	F0155 SUD
62	*LIEU DIT LE BOURG*	CHEMIN DE LA LAGUNE	F0153 NORD	F0829 NO
63	*LIEU DIT LE MONCEAU*	CHEMIN DU MONCEAU	D0343 SO	D0347 SE
64	*LIEU DIT LA VALADE*	CHEMIN DE LA VALADE	E0093 SUD	E0690 SE
65	*RUE DE LA GARE*	AVENUE DE LA GARE	F0191 NORD	F0747 NO

Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales

Mme le Maire présente un courrier de la préfecture indiquant qu'il convient de renouveler intégralement les membres désignés dans cette commission après 3 ans. Elle indique que les commissaires actuelles n'ont pas émis le souhait d'arrêter cette fonction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de laisser les membres de la commission tels qu'ils sont si la loi le permet, procédera à la désignation de nouveaux membres si besoin le moment venu.

Devis maçonnerie LÉVÊQUE

Mme le Maire présente un devis pour diverses réparations (Pont du Genest notamment) sur la commune. Il s'élève à 6 047,25 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis ainsi présenté.

Sécurisation à Larboret : demande de subvention

Mme le Maire présente les devis actualisés pour la sécurisation des entrées du lieu-dit de Larboret sur la route départementale 147 et les autres factures d'achat de panneaux, ainsi que le plan de financement.

Dalles pour radars	2 250,00 €
Miroirs	435,00 €
Bandes rugueuses	1 535,00 €
Radars pédagogiques	4 149,00 €
Divers panneaux (Priorité 1)	749,59 €
Divers panneaux (Priorité 3)	886,41 €
Montant total des travaux HT	**10 005,00 €**
Subvention du Département (Priorité 1 - 40 %)	3 647,44 €
Subvention du Département (Priorité 3 - 20 %)	177,28 €

Coût HT restant à la commune	6 180,28 €
TVA	1 851,08 €
Montant TTC	**11 106,49 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le projet,
- VALIDE les devis présentés,
- ACCEPTE le plan de financement présenté,
- DEMANDE le concours financier du Département au titre des amendes de police,
- AUTORISE Mme le Maire à signer les documents nécessaires.

Allée mairie/école : demande de subvention

Mme le Maire présente un devis de la société COLAS pour la réfection de l'allée qui mène du portail de la cour aux marches de la mairie/école. Cette allée sera complétée par une autre reliant celle-ci en passant au pied du cheminement PMR. Des bordures viennent renforcer l'enrobé et permettre sa durabilité dans le temps.
Une subvention est possible au titre de la Solidarité Départementale 2023.
Elle présente le plan de financement :

Devis COLAS	11 348,50 €
Montant total des travaux HT	**11 348,50 €**
Subvention du Département	5 000,00 €
Coût HT restant à la commune	6 348,50 €
TVA	2 269,70 €
Montant TTC	**13 618,20 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le projet,
- VALIDE le devis présenté,
- ACCEPTE le plan de financement présenté,
- DEMANDE le concours financier du Département,
- AUTORISE Mme le Maire à signer les documents nécessaires.

Questions diverses

- M. VALLE a envoyé un courrier de résiliation pour la location du droit de pêche et de la cabane
- P. RAFFINAT a pris contact avec l'APPMA de Néris-Commentry pour la reprise du droit de pêche
- Candidatures camping : P. CHOUTEAU et Ch. JACQUOT décideront ensemble
- Présentation des LDG (Lignes Directrices de Gestion) et CET (Compte Épargne Temps) à destination des employés communaux
- Accords de subventions : Adressage (DETR), Cimetière (DETR), Terrasse snack-bar (CD03)
- Anim St Sauvier : le tarif appliqué sera celui de la délibération en vigueur
- Chauffage de la salle des fêtes : G. GOSITAU contacte un ou plusieurs chauffagistes pour installer un compteur pour le gaz (avec affichage dans la salle des fêtes)
- Un composteur va être installé à l'école et trois au cimetière (obligation au 1er janvier 2024 de traiter à part les déchets fermentescibles)
- Récupérateurs d'eau de pluie : non (il y a déjà la fontaine)
- Inauguration de la baignade biologique le lundi 5 juin à 19h30
- Couvrir la scène et ajouter une planche à l'avant
- Camping : devis de Franck BOUDEAU (à voir après la saison estivale)
- Bail MAUCHAUSSAT : souhaiterait un bail commercial 3/6/9, à voir après la saison d'été
- Demande de subvention de Triofestif : non
- La Poste : matinée prévue le 22 juin pour promouvoir l'ilot numérique
- Commander le feu d'artifice pour le 14 juillet au soir (Ch. JACQUOT)
- Spectacle de drones du Département le samedi 26 août à la tombée de la nuit à l'étang d'Herculat
- Compte-rendu reçu pour la réunion Enerparc / Préfecture de la Creuse
- Conseil Communautaire : refus de la ComCom d'aller en cassation (carrière d'Archignat) ; revitalisation des centres-bourgs (grande salle : Treignat ou Huriel)

- Baignade biologique : il n'y aura pas de tarif spécial pour les campeurs, il est possible de sortir et de re-rentrer dans la même journée
- Réparations à faire au terrain de tennis (piquets) et au lavoir (tuiles et tags)
- Logement : pas en location car pas de devis pour les répartiteurs (P. RAFFINAT)
- Défibrillateur camping : demander des devis
- Impact Conseil : a demandé des précisions sur les branchements, devraient bientôt venir les vérifier
- Réunion le 23 mai pour les zones humides
- Réunion le 25 mai pour les personnes limitrophes à l'antenne de la Croix des Jaux

Prochaine réunion prévue le lundi 19 juin à 20 h.

La séance est levée à 23 h 15.